

OBJET	UNITÉ TARIFAIRE	TARIFS 2023-2024	TARIFS 2024-2025	DATE D'EFFET	ACTE
<b>DIRECTION DE LA CULTURE - CONSERVATOIRE DU CHOLETAIS</b>					
<b>SCOLARITÉ 2024-2025</b>					
Les présents tarifs demeurent applicables, pour l'année scolaire en cours et les suivantes, tant qu'ils ne font pas l'objet d'une révision.					
<b>DROIT D'INSCRIPTION : Ce droit est obligatoire et non remboursable</b>	P/an/élève	15,00 €	15,00 €	01/09/2024	Délibération n° I-4 du 21 mai 2024
<b><u>DROITS DE SCOLARITÉ</u></b>					
<b>Musique</b>					
<u>Éveil Artistique (Musique et Danse)</u>					
<u>Éveil Musique</u>					
<u>Parcours Premiers Pas</u>					
└ Cholet Agglomération	P/an/élève	40,00 €	40,00 €		
└ Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	160,00 €	160,00 €		
<u>Atelier d'Éveil Adapté</u>					
└ Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	154,00 €	154,00 €		
└ Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	220,00 €	220,00 €		
└ Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	225,00 €	225,00 €		
└ Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	880,00 €	880,00 €		
<i>Aucune réduction n'est consentie à l'élève qui demande une dispense de formation musicale, alors que cette discipline est obligatoire dans son cursus.</i>					
<u>Cursus complet - Cycle 1 (Instrument + Culture musicale + pratique(s) collective(s))</u>					
└ Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	165,00 €	165,00 €		
└ Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	235,00 €	235,00 €		
└ Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	240,00 €	240,00 €		
└ Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	940,00 €	940,00 €		
<i>Aucune réduction n'est consentie à l'élève qui demande une dispense de formation musicale, alors que cette discipline est obligatoire dans son cursus.</i>					

<u>Cursus complet - Cycle 3 (Instrument + Culture musicale + pratique(s) collective(s))</u>			
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	179,00 €	179,00 €
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	255,00 €	255,00 €
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	261,00 €	261,00 €
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	1020,00 €	1020,00 €
<i>Aucune réduction n'est consentie à l'élève qui demande une dispense de formation musicale, alors que cette discipline est obligatoire dans son cursus.</i>			
<u>Cursus complet – Cycle Spécialisé (Instrument + Culture musicale + pratique(s) collective(s))</u>			
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	179,00 €	179,00 €
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	255,00 €	255,00 €
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	261,00 €	261,00 €
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	1020,00 €	261,00 €
<i>Aucune réduction n'est consentie à l'élève qui demande une dispense de formation musicale, alors que cette discipline est obligatoire dans son cursus.</i>			
<u>Culture Musicale (Classique, Jazz, Adulte, Danse)</u>			
<u>Écriture / Arrangement (Classique, Jazz)</u>			
<u>Histoire de la Musique</u>			
<u>Analyse</u>			
<u>Langage harmonique</u>			
<u>Maîtrise (Pratique vocale supplémentaire)</u>			
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	77,00 €	77,00 €
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	110,00 €	110,00 €
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	113,00 €	113,00 €
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	440,00 €	440,00 €
<u>Instrument (+ pratique(s) collective(s))</u>			
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	105,00 €	105,00 €
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	150,00 €	150,00 €
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	153,00 €	153,00 €
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	600,00 €	600,00 €
<u>Parcours Adulte</u>			
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	196,00 €	196,00 €
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	280,00 €	280,00 €
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	286,00 €	286,00 €
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	1120,00 €	1120,00 €
<i>Aucune réduction n'est consentie à l'élève qui demande une dispense de formation musicale, alors que cette discipline est obligatoire dans son cursus.</i>			
<u>1 Pratique Collective (Exemple de pratique : chanterie, orchestre, musique de chambre)</u>			
L Cholet Agglomération	P/an/élève	40,00 €	40,00 €
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	160,00 €	160,00 €

<b>Musiques Amplifiées et Improvisées (MAI)</b>					
<u>Musique Assistée par Ordinateur (MAO)</u>					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	77,00 €	77,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	110,00 €	110,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	113,00 €	113,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	440,00 €	440,00 €		
<u>Accompagnement de Projet</u>					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	154,00 €	154,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	220,00 €	220,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	225,00 €	225,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	880,00 €	880,00 €		
Cursus complet - Cycle 1 (Instrument + Culture musicale + pratique(s) collective(s))					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	154,00 €	154,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	220,00 €	220,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	225,00 €	225,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	880,00 €	880,00 €		
<i>Aucune réduction n'est consentie à l'élève qui demande une dispense de formation musicale, alors que cette discipline est obligatoire dans son cursus.</i>					
Cursus complet - Cycle 2 (Instrument + Culture musicale + pratique(s) collective(s))					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	165,00 €	165,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	235,00 €	235,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	240,00 €	240,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	940,00 €	940,00 €		
<i>Aucune réduction n'est consentie à l'élève qui demande une dispense de formation musicale, alors que cette discipline est obligatoire dans son cursus.</i>					
Cursus complet - Cycle 3 (Instrument + Culture musicale + pratique(s) collective(s))					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	179,00 €	179,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	255,00 €	255,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	261,00 €	261,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	1020,00 €	1020,00 €		
<i>Aucune réduction n'est consentie à l'élève qui demande une dispense de formation musicale, alors que cette discipline est obligatoire dans son cursus.</i>					
<u>Cursus complet – Cycle Spécialisé (Instrument + Culture musicale + pratique(s) collective(s))</u>					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	179,00 €	179,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	255,00 €	255,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	261,00 €	261,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	1020,00 €	261,00 €		
<i>Aucune réduction n'est consentie à l'élève qui demande une dispense de formation musicale, alors que cette discipline est obligatoire dans son cursus.</i>					

<b>Danse</b>					
<u>Initiation</u>					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	77,00 €	77,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	110,00 €	110,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	113,00 €	113,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	440,00 €	440,00 €		
<u>Danse - Cycle 1</u>					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	133,00 €	133,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	190,00 €	190,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	194,00 €	194,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	760,00 €	760,00 €		
<u>Danse - Cycle 2</u>					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	154,00 €	154,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	220,00 €	220,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	225,00 €	225,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	880,00 €	880,00 €		
<u>Danse - Cycle 3 et Cycle Spécialisé</u>					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	175,00 €	175,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	250,00 €	250,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	255,00 €	255,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	1000,00 €	1000,00 €		
<b>Théâtre</b>					
<u>Éveil</u>					
L Cholet Agglomération	P/an/élève	50,00 €	50,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	200,00 €	200,00 €		
<u>Initiation</u>					
<u>Atelier adulte</u>					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	77,00 €	77,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	110,00 €	110,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	113,00 €	113,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	440,00 €	440,00 €		
<u>Théâtre - Cycle 1</u>					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	154,00 €	154,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	220,00 €	220,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	225,00 €	225,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	880,00 €	880,00 €		

<u>Théâtre - Cycle 2, 3 et Cycle Spécialisé</u>					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	175,00 €	175,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	250,00 €	250,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	255,00 €	255,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	1000,00 €	1000,00 €		
<b>Cours spécifiques</b>					
<u>Auditeur (soumis à l'approbation du Directeur)</u>					
<u>Parcours personnalisé (soumis à l'approbation du Directeur)</u>					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	105,00 €	105,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	150,00 €	150,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	153,00 €	153,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	600,00 €	600,00 €		
<u>Stage long</u>					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	133,00 €	133,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	190,00 €	190,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	194,00 €	194,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	760,00 €	760,00 €		
<u>Stage court</u>					
L Cholet Agglomération - Tarif 1	P/an/élève	77,00 €	77,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 2	P/an/élève	110,00 €	110,00 €		
L Cholet Agglomération - Tarif 3	P/an/élève	113,00 €	113,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	440,00 €	440,00 €		
<u>Session</u>					
L Cholet Agglomération	P/an/élève	40,00 €	40,00 €		
L Hors Cholet Agglomération	P/an/élève	160,00 €	160,00 €		
<b>Classes à Horaires Aménagés Musique / Danse / Théâtre (CHAM / CHAD / CHAT)</b>					
L Les élèves en Classes à Horaires aménagés Musique, Danse et Théâtre bénéficient du tarif Cholet Agglomération.					
L Pour les élèves inscrits en dispositif horaires aménagés, toute inscription supplémentaire dans une autre spécialité sera facturée selon le lieu de résidence de l'élève.					
<b>Autres partenariats avec les établissements scolaires</b>					
L Dans le cadre de ces partenariats spécifiques, les élèves bénéficient du tarif Cholet Agglomération.					
L Toute inscription supplémentaire dans une autre spécialité sera facturée selon le lieu de résidence de l'élève.					

MODALITÉS TARIFAIRES			
<p>• <b>Tarif Cholet Agglomération</b> = Élèves résidents de l'une des communes de Cholet Agglomération</p> <p><b>Cholet Agglomération - Tarif 1</b>            L Quotient Familial inférieur ou égal à 1000.</p> <p><b>Cholet Agglomération - Tarif 2</b>            L Quotient Familial supérieur à 1000 et inférieur ou égal à 1600.</p> <p><b>Cholet Agglomération - Tarif 3</b>            L Quotient Familial supérieur à 1600.</p> <p><b>Justificatif : Avis d'imposition 2023 (ou 2024)</b>            L Le justificatif est à fournir par le responsable légal.            L En l'absence de celui-ci au 30 septembre 2024, le tarif maximum sera appliqué.            L Les changements de situation personnelle ou professionnelle sont pris en compte avant le 1er novembre, sur présentation de justificatifs, en cas de modification des droits.</p> <p><b>Quotient Familial = Revenu Fiscal de Référence / (12 x nombre de parts fiscales)</b>            L Revenu Fiscal de Référence : revenus annuels après déductions, réductions et imputations diverses.            L Nombre de parts fiscales : parts qui figurent sur l'avis d'imposition selon le nombre d'enfants ou de personnes à charge.</p> <p>• <b>Tarif Hors Cholet Agglomération</b> = Élèves domiciliés dans une autre commune que celles de Cholet Agglomération.</p>			
RÉDUCTIONS			
<p><u>Réductions pour l'inscription de plusieurs élèves d'un même foyer</u>            Réduction dès la 2ème inscription, sur le montant total des frais de scolarité, pour chaque inscription supplémentaire.            L Applicables aux tarifs " Cholet Agglomération - Tarif 2 " et " Cholet Agglomération - Tarif 3 "            L Applicables aux tarifs supérieurs à 50 € uniquement</p>		37,00 €	37,00 €
<p><u>Réduction passeport " Nouveaux habitants " délivré par les communes de Cholet Agglomération</u>            L Applicables sur les frais de scolarité.</p>		40,00 €	40,00 €
<p><u>Réduction " Instrument rare"</u>            Réduction de 50 % pour la pratique d'un instrument rare : accordéon, alto, basson, clavecin, flûte à bec, harpe, hautbois, orgue et viole de gambe            L Applicables aux tarifs " Hors Cholet Agglomération "</p>			
<p>Dans le cadre du cursus de la Classe Préparatoire de l'École d'Arts du Choletais, une exonération des frais de scolarité et d'inscription est accordée aux élèves désignés par l'établissement pour certains cours, dispensés par le Conservatoire, auxquels les élèves de l'École d'Arts du Choletais participent en tant qu'auditeurs sur la base d'un projet défini conjointement par les deux établissements.</p>			
<p>Une exonération des frais de scolarité, du droit d'inscription, ainsi que de la location d'instruments est accordée à toute personne ayant le statut de demandeur d'asile ou de réfugié, sur présentation d'un justificatif attestant du statut.</p>			

LOCATION D'INSTRUMENTS			
<b>Location d'instrument</b>			
L 1ère année (par instrument)	p/an	40,00 €	40,00 €
L 2ème année et au-delà (par instrument). Tout trimestre commencé est dû.	par trimestre	45,00 €	45,00 €
<b>Location ponctuelle et temporaire</b>			
L Demande d'artistes se produisant dans la région pour des projets culturelles professionnelles demandant l'utilisation d'instruments plus rares.	1 jour	30,00 €	30,00 €
L Demande d'anciens élèves pour des projets artistiques professionnels ou pré-professionnels	2 jours	40,00 €	40,00 €
	1 semaine	80,00 €	80,00 €
<b>Prêt à titre gracieux</b>			
L Dépannage pour les élèves du Conservatoire du Choletais : lorsque l'instrument de location ou personnel est parti en révision/réparation.	gratuité		
L Besoins pédagogiques pour les orchestres, les ensembles instrumentaux ou le parcours d'apprentissage de l'élève : lorsque le professeur demande à l'élève de jouer d'un instrument de la famille pour laquelle il est apprenti mais qui est différent de celui qu'il joue principalement (ex : un saxophone soprano, ténor, une flûte basse, etc.)			
L Demande d'un Conservatoire ou d'une École de Musique de la région, pour un professeur ou un élève, dans le cadre d'un projet pédagogique : orchestres, ensembles instrumentaux...			
L Demande d'un professeur du Conservatoire du Choletais pour un projet artistique personnel.			
L Demande d'artistes partenaires ou structures partenaires (associations culturelles, Théâtre Saint-Louis, Jardin de Verre...)			
AUTRES			
<b>Carte élève (renouvellement en cas de perte)</b>			
	par carte	5,00 €	5,00 €
<b>Interventions musicales en milieu scolaire</b>			
Sur la base de 16 séances par Unité de Projet (soit un coût de 880 € par Unité de Projet).	par séance	55,00 €	55,00 €
<i>Disposition particulière : à partir de 3 séances d'absences du musicien intervenant par Unité de Projet, la facture sera établie sur la base du nombre de séances effectives.</i>			
<b>Interventions musicales &amp; Projet ponctuel de partenariat pédagogique avec d'autres structures</b>	par séance	55,00 €	55,00 €
MODALITÉS DE PAIEMENT			
<b>DROIT D'INSCRIPTION</b>			
L Payable avec la première facture de scolarité (non remboursable).			
<b>FRAIS DE SCOLARITE</b>			
<b>Frais de scolarité ≤ 50 €</b>			
L Soit en un versement sur facture : facture du mois de novembre (payable au plus tard le 30 novembre 2024)			
L Soit par prélèvement automatique : prélèvement en une mensualité (novembre 2024)			
<b>Frais de scolarité &gt; 50 €</b>			
L Soit en deux versements sur factures : facture du mois de novembre (payable au plus tard le 30 novembre 2024) et facture du mois de février (payable au plus tard le 28 février 2025)			
L Soit par prélèvement automatique : prélèvement en six mensualités (de novembre 2024 à avril 2025)			
Excepté pour les tarifs « stage long », « stage court » qui sont payables à l'inscription.			

<p><b>INSCRIPTION À PARTIR DU 1ER JANVIER 2025</b></p> <p>↳ Les droits de scolarité sont réduits de 50 %</p> <p>↳ Paiement en une seule échéance</p> <p><b>Le Conservatoire du Choletais refusera toute inscription si le solde de la facture de l'année précédente n'a pas été réglé dans sa totalité.</b></p>					
<b>ANNULATION D'INSCRIPTION</b>					
<p>Toute demande d'arrêt de cours doit être immédiatement adressée et motivée par courrier au Directeur du Conservatoire.</p> <p><u>Demande reçue au plus tard le 30 septembre 2024 inclus ou dans les 15 jours suivants l'inscription si celle-ci est effectuée après le 30 septembre 2024.</u></p> <p>↳ Les frais de scolarité ne seront pas dus</p> <p><u>Demande reçue au plus tard le 15 janvier 2025 inclus</u></p> <p>↳ Les frais de scolarité seront dus à 50%</p> <p>↳ Excepté pour les tarifs suivants qui seront dus en totalité : session, stage court et stage long.</p> <p><u>Demande reçue à partir du 15 janvier 2025</u></p> <p>↳ Les frais de scolarité seront dus en totalité pour l'année scolaire.</p> <p><u>Cas particuliers :</u> En cas d'inaptitude de plus de 3 mois consécutifs, sur présentation d'un certificat médical, ou en cas de déménagement par suite d'une mutation professionnelle, une part représentant 25 % des frais annuels de scolarité sera remboursée.</p>					
<b>MISE À DISPOSITION DES LOCAUX DU CONSERVATOIRE</b>					
<p><u>Studio de travail individuel</u></p> <p>Toute demande d'utilisation d'un studio de travail doit être adressée et motivée par courrier et sera soumise à l'approbation du Directeur.</p> <p>DROIT D'INSCRIPTION : Ce droit est obligatoire et non remboursable</p> <p>FRAIS DE LOCATION</p> <p>↳ Location trimestrielle (tout trimestre commencé est dû)</p> <p>↳ Location annuelle</p> <p><i>(paiement en une seule fois – aucune réduction applicable – non remboursable)</i></p>	<p>P/an/élève</p> <p>par trimestre</p> <p>par an</p>	<p></p> <p>40,00 €</p> <p>80,00 €</p>	<p>15,00 €</p> <p>40,00 €</p> <p>80,00 €</p>		
<b>BIBLIOTHÈQUE DU CONSERVATOIRE</b>					
<p><b>Amendes</b></p> <p><u>Retard - 2ème rappel</u></p> <p><u>Amende forfaitaire en cas de non restitution après le 2ème rappel (+ le prix de l'ouvrage neuf)</u></p> <p><u>Amende forfaitaire en cas de vol (+ le prix de l'ouvrage neuf)</u></p>	<p>forfait</p> <p>forfait</p> <p>forfait</p>	<p>5,00 €</p> <p>10,00 €</p> <p>30,00 €</p>	<p>5,00 €</p> <p>10,00 €</p> <p>30,00 €</p>		